

Direction pilotage audit interne qualité (DPAIQ)

Chargé du pilotage de la masse salariale H/F

NATURE DU POSTE

- Catégorie : IGE à IGR
- Quotité : 100%
- Date de prise de poste : Dès que possible
- Poste ouvert aux titulaires et aux contractuels
- CDD 1 an renouvelable

CONTACT

Candidature (CV et lettre de motivation) à envoyer à la DRH avant le **29/03/2024** à l'adresse email suivante : recrutementsujm@univ-st-etienne.fr

ENVIRONNEMENT ET CONTEXTE DE TRAVAIL

Université pluridisciplinaire l'Université Jean Monnet de Saint-Étienne offre une large gamme de formations en phase avec la société et son territoire et propose une recherche de qualité. Organisée autour de 5 sites (dont un site à Roanne), l'Université accueille plus de 20 000 étudiants et 1 650⁰ personnels. Elle est composée de 5 facultés, 4 instituts, un Département d'études politiques et territoriales (DEPT), une école d'ingénieurs (Télécom Saint-Étienne), une Ecole d'Economie (Saint-Étienne School of Economics - SE2), 6 écoles doctorales, 34 équipes de recherche et 5 structures fédératives de recherche.

L'Université Jean Monnet pilote directement un volume de masse salariale de 130M€ au budget 2024. Il s'agit du principal poste de dépense de l'établissement.

La Direction pilotage audit interne et qualité (DPAIQ):

La Direction du Pilotage, de l'Audit Interne et de la Qualité veille à éclairer les décisions en vue d'optimiser la gestion de l'établissement dans un objectif de performance. Elle est directement rattachée du directeur général des services.

Elle se structure autour de 4 fonctions :

- Qualité,
- Contrôle de gestion,
- Pilotage de la masse salariale,
- Statistiques et enquêtes.

Dans un contexte de suivi attentif de l'équilibre financier de l'établissement les fonctions de la DPAIQ ont pris une importance particulière. En effet, la connaissance objectivée du fonctionnement de notre Établissement est une donnée essentielle pour éclairer les arbitrages de la gouvernance, concernant notamment les allocations de moyens et de ressources.

Pour la Direction Pilotage, Audit Interne et Qualité cela se traduit par les 3 enjeux stratégiques suivants :

- Éclairer de manière pertinente les prises de décisions stratégiques,
- Piloter et impulser une dynamique de changement et de mutation des modes de production,
- Fournir une analyse et une expertise pointues sur certains champs d'action de l'Université.

Elle produit des outils d'aide à la décision, des tableaux de bord et des indicateurs de suivi dans les différents domaines d'intervention de l'établissement et participe activement aux démarches d'audit interne.

Volontairement ; la DPAIQ est structurée comme une ressource d'ingénierie légère et très transversale, susceptible de se déployer à l'échelle de l'ensemble de l'Établissement. Du fait de cette transversalité elle se caractérise par de nombreuses interfaces. Le chargé du pilotage de la masse salariale devra se distinguer par sa souplesse et son agilité

POSITIONNEMENT

Le chargé du pilotage de la masse salariale occupe une fonction stratégique au sein des services de l'université Jean Monnet. Il évolue au sein de la DPAIQ, directement rattaché au directeur général des services.

Il formule des propositions en vue de garantir la cohérence et la soutenabilité de la trajectoire de la masse salariale de l'établissement. Cette donnée financière, principale dépense de l'établissement, présente des enjeux de suivi particulièrement forts.

Il joue un rôle d'aide à la décision concernant les sujets relatifs à la masse salariale auprès de la gouvernance et de la direction générale des services.

Il assiste à la conférence RH et y propose de manière mensuelle un point de suivi de la masse salariale.

Il développe un lien fonctionnel étroit avec la DRH. Il travaille en particulier à la coordination, au croisement et à la formalisation des outils suivi de la masse salariale et des effectifs. Il travaille à la formalisation auprès de la DRH d'outils communs permettant le suivi de notre trajectoire RH.

Il conseille la DRH, à sa demande et sous son autorité, sur les sujets relatifs à la politique de rémunération et à l'analyse de situations individuelles. Il construit en lien avec la DRH les hypothèses budgétaires relatives à la masse salariale.

Le pilote de la masse salariale entretient également des relations de travail étroites avec la direction des services financiers. Il pilote en particulier la programmation des crédits RH dans le cadre des différents cycles budgétaires. Il produit l'analyse des causes et effets des écarts entre prévision et réalisation.

MISSIONS

Le chargé de pilotage de la masse salariale assure en lien avec les différents services concernés, les activités de pilotage, du suivi de l'exécution et de la prévision de la masse salariale et des emplois, développe des indicateurs de suivi des emplois et de la masse salariale et participe à la mise en œuvre d'une politique de carrière et de rémunérations de l'établissement.

Le chargé du pilotage de la masse salariale intervient en particulier sur les sujets suivants :

- **Pilotage de la masse salariale :**

Il assure la collecte mensuelle et l'analyse des fichiers KX paie (flux retour DGFIP) et construit sur cette base l'analyse de la trajectoire de la masse salariale de l'établissement grâce à l'utilisation des outils numériques dédiés.

Il assure la mise en forme des restitutions auprès de la direction générale et de la gouvernance.

Il assure les mises à jour régulières des bases de suivi et de contrôle de la masse salariale en lien avec la DRH et la DSF.

Il décline cette analyse à l'échelle des différentes structures de gestion de l'université.

Il met en place les différentes requêtes permettant le suivi et l'analyse de la masse salariale de l'établissement.

- **Suivi des données connexes à la masse salariale :**

Sur la base de son analyse de notre trajectoire en matière de masse salariale, le chargé de pilotage contribue à l'ensemble des activités de l'établissement qui nécessitent un éclairage en matière de masse salariale.

Le chargé de pilotage de la masse salariale participe à la rédaction et à la construction de réponses à différentes enquêtes et demandes.

Il contribue à la rédaction de l'analyse masse salariale intégrée à différents documents structurants de l'établissement : budget, compte financier, bilan social, etc.

Il assure personnellement la mise au point du DPGECP à destination du rectorat. Il assure le lien avec l'autorité de tutelle concernant le suivi de ce document.

Il participe à l'analyse et au suivi de la subvention pour charge de service public, en particulier sur le volet masse salariale.

Il apporte un appui sur des activités de contrôle : déversement de la paie dans le système d'information financier et des heures complémentaires / vacances d'enseignements dans le système de paie.

COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES

Compétences générales requises :

- Connaissances approfondies en contrôle de gestion. Des connaissances spécifiques en pilotage de la masse salariale seront appréciées,
- Connaissance approfondie du fonctionnement d'un établissement d'enseignement supérieur,
- Connaissance des règles RH applicables au domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche, et en particulier des principes réglementaires de rémunération.
- Maîtrise approfondie des outils informatiques : excel, BO, SIFAC... i

Savoir être :

- Excellentes compétences organisationnelles,
- Sens total de la confidentialité,
- Capacités d'analyse avancées,
- Capacité à comprendre et à répondre aux enjeux stratégiques,
- Aptitude à travailler en équipe et à communiquer efficacement à tous les niveaux de l'organisation.
- Savoir animer et être pédagogue
- Travailler en transversalité
- Savoir s'adapter rapidement

Rejoindre l'Université Jean Monnet, c'est :

- ✓ Travailler dans un établissement engagé, dans une démarche forte de responsabilité sociétale de l'établissement, avec une attention soutenue sur la qualité de vie et les conditions de travail.
- ✓ Évoluer et se former tout au long de sa carrière.
- ✓ Assurer un équilibre vie professionnelle / vie personnelle grâce à 49 jours de congés par an, 2 jours par semaine de télétravail, 10 jours de télétravail flottant à l'année et la possibilité de répartir le temps de travail hebdomadaire sur 4.5 jours.
- ✓ Bénéficier, tout au long de la carrière, d'un accès à une réelle variété de métiers, à des mobilités et à une évolution professionnelle.
- ✓ Travailler pour une mission de service public (la formation et la recherche) au contact d'un public étudiant.
- ✓ Pouvoir bénéficier de nombreux accès culture et sport.